

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 13 novembre 2018, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier, Danic Thauvette, Éric Dufresne, Shawn Campbell et Patricia Domingos, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

18-11-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout au point « Divers » du point suivant : « Transmission à l'assureur de la municipalité du rapport d'inspection du Croquet ».

18-11-02 **Approbation du procès-verbal.**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'octobre 2018 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

18-11-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2018-11-13.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois d'octobre 2018.

18-11-04 **Annnonce dans le feuillet paroissial.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre un espace publicitaire dans le feuillet paroissial de la Fabrique Notre-Dame-des-Champs au montant de 110.00\$

18-11-05 **Approbation de l'ordre de changement no. 1, travaux TECQ.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre de changement no. 1 au montant de 17,545.99\$ concernant les travaux de pavage exécutés dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.

18-11-06 **Programmation de travaux définitive, TECQ 2014-2018.**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques. »

18-11-07 **Appropriation du fonds de voirie pour la TECQ 2014-2018.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est approprié une somme de 258,898.48\$ en 2017 afin de financer la reconstruction de trois ponceaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire utiliser cette somme comme niveau d'investissement minimum pour la TECQ 2014-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'appliquer le somme de 258,898.49\$ du fonds de voirie pour les travaux de pavage dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

18-11-08 **Formation d'un comité pour l'embauche d'un responsable à l'émission des permis et directeur général adjoint.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le directeur général, Denis Perrier, le responsable à l'émission des permis, Joël Désiré Kra, le maire, Denis Ranger et la conseillère Patricia Domingos membres du comité de sélection pour l'embauche d'un responsable à l'émission des permis et directeur général adjoint.

18-11-09 **Approbation du décompte définitif pour les travaux de réfection de trois ponceaux.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le décompte progressif numéro 2 et d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à libérer la retenue de 5% au montant de 13,246.49\$, taxes incluses, à Lavigne Excavaton Inc. pour la reconstruction de trois ponceaux.

18-11-10 **Approbation des travaux de pavage du stationnement du Centre communautaire.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les travaux de réfection du pavage du stationnement du Centre communautaire au montant de 45,001.22\$, taxes incluses.

18-11-11 **Approbation de l'entente avec la municipalité de Saint-Télesphore pour l'entretien du chemin Grand-Saint-Patrice.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Télesphore pour l'entretien du chemin Grand-Saint-Patrice et d'autoriser le maire ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer ladite entente.

18-11-12 **Achat de matériel pour le service des incendies.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur du service des incendies à faire l'acquisition d'une caméra thermique au montant de 2,200.00\$, taxes et transport en sus ainsi que 8 boyaux au montant de 1,160.00\$, taxes et transport en sus.

18-11-13 **Adjudication de la soumission pour l'élaboration d'un plan municipal de sécurité civile.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire réviser son plan municipal de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, conjointement avec six autres municipalités de Soulanges, a rencontré un représentant de la firme Prudent, groupe conseil;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Prudent, groupe conseil en date du 10 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton accepte les termes de l'offre de services de la firme Prudent, groupe conseil, au montant de 9,209.27\$, conformément à l'offre de services en date du 10 octobre 2018.

18-11-14

Demande de subvention pour la formation des pompiers.

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I , de 2 pompiers pour le programme d'autosauvetage, de 15 pompiers pour le programme de désincarcération, de 2 pompiers pour le programme officier non urbain, de 8 pompiers pour le programme flash formation et de 6 pompiers pour le programme cours médias, au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Vaudreuil-Soulanges

18-11-15 **Formation sur la préparation et l'adjudication de contrat pour l'adjoint administratif.**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'adjoint administratif, Joël Désiré Kra, à suivre une formation sur la préparation et l'adjudication de contrat donnée par la FQM, à Saint-Denis-sur-Richelieu, aux frais de la municipalité.

18-11-16 **Approbation de l'offre de services de Monsieur Philippe Meunier pour la modification de la réglementation d'urbanisme de la municipalité.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de Philippe Meunier, au montant de 793.33\$, taxes incluses, pour la modification des règlements d'urbanisme de la municipalité, le tout conformément à l'offre de services déposée le 28 octobre 2018.

18-11-17 **Appropriation de surplus pour l'achat de bacs de 360 litres.**

Il est proposé par le conseiller Danic Thauvette et résolu à l'unanimité des conseillers de financer l'achat des bacs de 360 litres pour les ordures à même les surplus libres accumulés.

18-11-18 **Avis de motion et adoption du projet de règlement concernant la publication des avis publics**

La conseillère Maryse Lanthier donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il sera présenté, pour adoption, un règlement portant sur la publication des avis publics. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

18-11-19 **Nombre de bacs distribués pour la collecte robotisée des ordures.**

Il est proposé par la conseillère Patricia Domingos et résolu à l'unanimité des conseillers de distribuer un seul bac de 360 litres par adresse civique ayant le service de collecte des ordures pour la collecte robotisée. Pour tout citoyen, commerce ou entreprise ayant besoin de plus d'un bac, un contrat avec un éboueur pour un conteneur à déchets devra être conclu par le citoyen, le commerce ou l'entreprise.

18-11-20 **Approbation du calendrier 2019 pour la collecte robotisée des ordures.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le calendrier 2019 de la collecte des ordures et des encombrants.

18-11-21 **Nomination au conseil d'administration de COBAVER-VS.**

Il est proposé par le conseiller Éric Dufresne et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur le maire Denis Ranger, pour siéger au conseil d'administration de CABEVER-VS.

18-11-22 **Nomination du Maire suppléant et du remplaçant à la MRC.**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Shawn Campbell, Maire suppléant de novembre 2018 à mai 2019, et de l'autoriser à remplacer Monsieur le Maire, en cas d'absence, aux séances de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. En cas d'incapacité ou d'absence du Maire suppléant, tous les membres du Conseil

municipal sont autorisés à remplacer Monsieur le Maire aux séances de la M.R.C. en cas d'absence de celui-ci.

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Les déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil sont déposées conformément à la Loi.

Dépôt de l'état des revenus et dépenses.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2018 conformément à la Loi.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions en rapport avec les points à l'ordre du jour ainsi que sur la vente possible de l'église de Sainte-Justine-de-Newton.

18-11-23 **Transmission du rapport d'inspection du Croquet à l'assureur de la Municipalité.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait inspecter le bâtiment abritant le croquet et le chalet des Loisirs, situé au 2848, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'inspecteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton demande au responsable à l'émission des permis, Monsieur Joël Désiré Kra, de transmettre ledit rapport à l'assureur de la Municipalité et d'en assurer le suivi.

18-11-24 **Levée de la séance.**

À vingt et une heures quarante (21h40) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire